Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260502-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absentes excusées : Mme Virginie HARDY, Mme Gaëlle THEBAUD, Mme Delphine GUILLO
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Virginie HARDY à Mme Julie GOFFINET, Mme Gaëlle THÉBAUD à M. Jean-François LE BADEZET, Mme Delphine GUILLO à Mme Jocelyne PELTIER

Date de convocation : 11 mai 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22
Secrétaire de séance : M. Eric NOUAILLE

Délibération n° 2026-05-02
Conseiller délégué Sécurité Routière

Monsieur le maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'il convient de nommer un élu référent Sécurité Routière.
M. Mathieu BOUBLI se porte volontaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- Désigne M. Mathieu BOUBLI référent Sécurité Routière.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh